



BIOCONSULTANTS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

• DESIGNATION

Bioconsultants est un organisme d'audit, de conseil et de formations spécialisé dans les métiers de la santé. Son siège social est fixé au 276, avenue de la Marne – 59700 Marcq-en-Barœul.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **Bioconsultants**.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

• OBJET

Les présentes **CGV** s'appliquent à l'ensemble des prestations engagées par Bioconsultants pour le compte d'un **Client** à l'exception des prestations de séminaires de formation régis par des **CGV** particulières. Le fait de retourner un devis ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes **CGV** qui prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

• CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) à l'exception des prestations de formation dont les prix sont indiqués en euros Nets de Taxes.

Le règlement du prix de la prestation est à effectuer à l'issue de la prestation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de **Bioconsultants**.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. **Bioconsultants** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à **Bioconsultants**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la prestation.

• DEVIS ET BONS DE COMMANDE

Pour chaque prestation, un devis et/ou un bon de commande est adressé par **Bioconsultants** au **Client**. Un exemplaire signé doit être retourné à **Bioconsultants** par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail, formulaire numérique...



BIOCONSULTANTS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

• EXECUTION DE LA PRESTATION

Bioconsultants s'engage à mener à bien les prestations indiquées dans les devis et bons de commande. En validant ceux-ci, **Bioconsultants** s'assure de posséder les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Parallèlement, le **Client** tiendra à disposition de **Bioconsultants** toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

• ANNULATION OU INTERRUPTION D'UNE PRESTATION

Toute prestation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par **Bioconsultants**. En cas d'interruption, la facturation de **Bioconsultants** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement réalisées et les sommes dues au titre de l'interruption de la prestation.

D'autre part, en cas d'annulation de la prestation par le **Client**, **Bioconsultants** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit ; si l'annulation intervient :

- plus de 7 jours avant la date de prestation, 30% du montant total de la prestation
- entre 7 jours et l'avant-veille de la date de prestation, 50% du montant total de la prestation
- moins de 48 heures avant la date de la prestation, 100% du montant total de la prestation

• OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations, **Bioconsultants** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients**.

Bioconsultants ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **Bioconsultants**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **Bioconsultants**.



BIOCONSULTANTS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- **CAS PARTICULIER DES PRESTATIONS SOUS AUTORISATIONS PAR UN TIERS**

Dans le cadre de ses prestations, **Bioconsultants** est amené à réaliser des prestations sous réserve d'une autorisation par un tiers.

En cas de perte de cette autorisation, Bioconsultants s'engage à prévenir chaque **Client** impacté par le retrait de cette autorisation. Le **Client** sollicite la procédure de plainte et réclamation de **Bioconsultants**, chaque situation sera étudiée au cas par cas en fonction des conséquences de cette perte d'autorisation.

- **CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION**

Bioconsultants et le **Client** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **Bioconsultants** au **Client**.

Bioconsultants s'engage à ne communiquer à des tiers, les informations transmises par le **Client** qu'après accord de ce dernier.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **Bioconsultants** comme client de ses prestations. A cet effet, le **Client** autorise **Bioconsultants** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

- **PROTECTION ET ACCES AUX DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Lors de ses prestations, **Bioconsultants** peut avoir accès à des données à caractère personnel concernant les dirigeants, le personnel, les collaborateurs et les usagers du **Client**.

Seules les données nécessaires à la bonne exécution des prestations de **Bioconsultants** seront conservées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel les concernant. Le **Client** et son personnel peuvent faire exercer leurs droits en s'adressant à **Bioconsultants** par courrier (adresse en bas de page) ou mail (rgpd@bioconsultants.fr).



BIOCONSULTANTS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- **DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **Bioconsultants** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux seront seuls compétents pour régler le litige.

- **RELATION CLIENTS**

Pour toute information, question ou réclamation, le **Client** peut s'adresser à **Bioconsultants** au 03.20.36.95.11 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou transmettre un message à l'url suivante : <https://www.bioconsultants.fr/contact/>